

Budget : Le ministre revient sur le redressement financier de sa ville

Alain Lambert ou la preuve par Alençon

Alain Lambert a-t-il la nostalgie d'Alençon ? Confronté à des finances publiques dégradées, le ministre délégué au Budget semble se mettre du baume au cœur en publiant ces jours-ci un fascicule intitulé : " *Alençon, un exemple de redressement financier réussi depuis 1989* ". Dans l'avant-propos, l'ancien maire admet que comparaison entre une ville moyenne et un Etat n'est pas raison. Mais le lecteur n'est pas dupe sur son intention, en particulier lorsque l'ancien sénateur écrit : "*Seule une forte exigence budgétaire redonne au politique la liberté de ses choix et permet de préparer l'avenir.*"

En 1989, c'est la découverte de l'état désastreux des finances de la ville qui pousse le conseiller municipal d'opposition Lambert à se présenter à la mairie d'Alençon. Après douze ans de gestion socialiste et communiste, le centriste gagne. Et entame un redressement financier carabiné. Qu'on en juge : en quatorze ans, les dépenses de fonctionnement de la cité ornaise ont diminué de 8,65 % quand celles de l'Etat augmentaient de 6,38 %. En particulier, les charges de personnel – qui avait bondi de 58 % entre 1977 et 1989 – ont reculé de 14 % Sur la même période 1989-2001, celles de l'Etat ont cru de 22,9 % !

Autre marotte de l'actuel ministre : le désendettement, seul moyen de sortir du "*tragique aboutissement de l'indiscipline budgétaire : l'engloutissement de l'argent des contribuables dans le service de la dette*". Le stock de la dette d'Alençon a été réduit de 42 % (contre un saut de 146 % pour l'Etat). Par ricochet, le poste "intérêts" s'est dégonflé de 68 % (contre + 77 % pour l'Etat). Dans le même temps, les investissements ont progressé de 115 % grâce, notamment, à un autofinancement multiplié par treize. Ces économies ont permis d'accroître le soutien à la vie associative (+ 51 %), de doper les subventions accordées au centre communal d'action sociale (+ 85 %) et aux maisons de quartier (+62,5 %). Dans le même temps, la taxe d'habitation, le foncier bâti et la taxe professionnelle étaient allégés.

De son expérience alençonnaise, Alain Lambert tire trois enseignements majeurs. Primo, la maîtrise des dépenses de personnel, essentielle, n'exclut pas le maintien des services rendus à la population. Mieux, elle peut aller de pair avec une amélioration des carrières des fonctionnaires. Secundo, seule la baisse des intérêts permet de dégager des marges de manœuvre. Tertio, la réduction du stock de la dette suppose d'emprunter chaque année moins que le capital remboursé : "*Cela nécessite non seulement d'être à l'équilibre budgétaire mais, de surcroît, en excédent.*"

A l'aune de ce bréviaire, on mesure le travail que le gouvernement doit encore accomplir, tant les effectifs de la fonction publique sont réduits au compte-gouttes, l'endettement public non maîtrisé, le déficit budgétaire en hausse... On imagine un Alain Lambert agacé par les résistances ministérielles pour réduire les crédits, accablé par les mauvais comptes publics de 2002 et qui, d'une plume appuyée, conclut : "*La politique, pour servir l'intérêt général, requiert plus de courage, de constance, de volonté que de science et de discours*".

Rémi Godeau